

CHENEBIER 2008

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**

N°28

Pour les demandes de secours ...

Allo les pompiers

⇒ **le 18** CTA de Vesoul
⇒ **la sirène** Place du Temple

ou  à un sapeur pompier 



 **Adjudant/Chef - Chef de Centre :**

Robert NOWINSKI 03 84 23 92 29

Sapeurs Pompiers :

Jean ABRY 03 84 23 90 93
Régis ANTHONIOZ-BLANC 03 84 23 96 90
Alexis BELOT 03 84 23 96 16
Pierre-Marie BELOT 03 84 23 96 16
Christian CEBE 03 84 23 97 85
Pierre GOUX 03 84 23 99 52
Stéphane MAIRE 03 84 27 39 95
Bruno MARIOTTO 03 84 23 95 10
Christine RAGUIN 03 84 23 94 44
Philippe RAGUIN 03 84 23 94 44
Hubert ROY 03 84 27 30 84
Bruno SOMMIER 03 84 23 92 83

Capitaine Médecin :

Anne NODALE 03 84 23 90 09

SOMMAIRE

Lever de soleil sur Chenebier	1	Entente Sportive Haute Lizaine	12
Allo les pompiers	2	Relais paroissial catholique	13
Sommaire	2	Les P'tits Pieds	14
Le Mot du Maire	3	Pub	15
Etat-Civil - année 2007	4	Page forestière	16 à 18
Les Nouveaux Habitants	4	Les Sapeurs-Pompiers	19
Budget communal 2007	5	Judo Club	20
Délibérations du Conseil Municipal	6	Repas de la paroisse protestante	21
Pub	7	Agenda	21
Club de l'âge d'or	8	Les Anciens Combattants	22
16 ^{ème} Fête de la Fleur	9	Calendrier des Fêtes 2007	23
Chenebier Animation	10-11	Vœux municipaux	24

Le mot du Maire

Une année s'achève. Mon deuxième mandat en tant que Maire, aussi.

2007 aura été très riche en événements divers avec, dans un premier temps, la prolongation d'une année du mandat municipal pour cause d'élections nationales.

Au fil de ces deux mandats, j'ai pu constater la très rapide évolution du monde, que ce soit au niveau des mentalités ou des comportements, tant au niveau national que communal.

Ce que nous faisons hier peut être remis en cause très rapidement et la gestion de la commune doit s'adapter en permanence.

C'est ce que j'ai tenté de faire de mon mieux avec l'équipe municipale derrière les projets que nous avons définis en commun, projets approuvés par vos votes.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble du CM qui m'a accompagné pendant ces années sans oublier celui qui nous a quittés brutalement un jour de mai, mon ami Christian Klemann.

Merci aussi à tous les présidents d'associations qui s'investissent auprès de nous pour animer le village.

Merci aux habitants qui, dans une très grande majorité, m'ont soutenu et ont cherché à comprendre dans les moments difficiles.



Je n'oublierai pas dans ces remerciements la communauté scolaire et périscolaire pour le travail réalisé auprès de nos bambins qui sont notre raison de vivre.

Merci enfin au personnel pour le travail qu'il a réalisé dans des conditions parfois improvisées.

L'année 2008 est à notre porte avec son lot de surprises, mais chaque chose en son temps.

Profitons de la trêve de Noël et de paisibles moments familiaux pour reprendre des forces.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Lionel HENISSE

**Le Maire présentera ses vœux à
la population de Chenebier**

**le samedi 5 janvier 2008 à 18h00
- salle communale -**

**Vous êtes toutes et tous
cordialement invités.**

ETAT-CIVIL - ANNEE 2007

NAISSANCES

ABRY Ambre	le 25 mars
GENEY Ely	le 2 avril
METTETAL Clara	le 24 mai
MAIRE Julie	le 26 juillet
MONNERET Eliott	le 13 septembre
ROY Ethan	le 17 septembre
WEISS Mathieu	le 9 octobre nés à BELFORT
DORMOIS-HANEN Léane	le 4 avril née à MONTBELIARD

*Nous souhaitons la bienvenue à ces enfants.
Félicitations aux familles.*

MARIAGES

Micheline BARBIER et Jean-Marie BRUOT le 7 avril
Corinne LAURENCY et Thierry ETTING le 30 juin
Claire BARROIS et Jacques LEIBE le 21 juillet

NOS PEINES

Le 21 mars Yves GRANDJEAN
Le 22 septembre Paul René HUET
Le 18 octobre Madeleine DAREY née BONHOTAL
Le 29 novembre Jean LARCHEY.

*Aux familles éprouvées par le deuil nous
présentons nos sincères condoléances.*



LES NOUVEAUX HABITANTS

Mlle AMIOT Bénédicte
5, rue d'Echavanne.
MM. BENAT
29bis, rue d'Etobon.
MM. BOSSU Pascal et leurs enfants
11, rue de la Neuvelle.
M. BOURDEAU Maxime et sa compagne
4, rue d'Echavanne.
MM. BRUOT Jean-Marie, Micheline et leurs
enfants,
41, rue d'Etobon.
MM. DORMOIS Nicolas, Sonia HANEN et
leur fille Léane.
5, rue de la Louvière.
Mme LI CAUSI Maria et sa fille
Place du Temple.
MM. MAHMOUD Bobakar et CITE Aurélie
29bis, rue d'Etobon.
Mlle MARCHAND Sandrine et son
compagnon,
38, Grande rue.
MM. MARTIN Damien, Fabienne et leurs
enfants Margaux et Thomas,
37, Grande rue.
MM. PATEL Youssouf, Danièle et leurs filles
Layla et Anissa,
22bis, rue d'Echavanne.
Mlle SALVADOR Laure
Place du Temple.

M. SOUVAY Gilbert
Place du Temple.
MM. THURIET et leurs enfants
3, rue d'Echavanne.
Mme TREIBER Marie-Louise
5, rue d'Etobon.

*Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi
qu'aux familles récemment arrivées qui ne se
sont pas encore fait connaître.*

Chenebier - fête de la fleur



BUDGET COMMUNAL 2007

FONCTIONNEMENT

Dépenses

011	Charges à caractère général	68 906
012	Charges de personnel	100 895
65	Autres charges gestion courante	28 676
66	Charges financières	1 881

Recettes

70	Produit des services	17 280
73	Impôts et taxes	44 268
74	Dotations et participations	129 335
75	Autres produits (revenu. immeubles)	20 076
79	Indemnités sinistre	9 496

INVESTISSEMENT

Dépenses

16	Rembt emprunts - cautions	18 992
21	Immob corporelles	2 984
21	Const bâtiments voirie...	101 235

Recettes

10	Dotations diverses (TVA...)	105 056
13	Subv investissement	36 172

Situation arrêtée au 26/11/2007

En €uro

BUDGET ASSAINISSEMENT 2007

Fonctionnement

Dépenses

Participation SIACEFC	19 333
Charges financières	7 328

Recettes

Redevance assainisst	29 778
Produits exceptionnels	29 495

Investissement

Dépenses

Travaux réseau	0
Emprunts	7 120

Recettes

Subventions	
Récup TVA	23 184

BUDGET FORETS 2007

Fonctionnement

Dépenses

Entretien forêts	22 900
------------------	--------

Recettes

Produits forestiers	74 155
---------------------	--------

Investissement

Dépenses

travaux en forêt	25 897
------------------	--------

Recettes (investissement)

0

Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2007

21 décembre 2006 :

- ☒ Demande de subvention d'Etat pour création de trottoirs Grande rue
- ☒ Projet de construction d'une salle multi-activités : demande de subventions
- ☒ Adhésion commune de Brevilliers au Syndicat des Eaux de Champagney
- ☒ Demande de subvention d'Etat pour réfection de 3 fontaines
- ☒ Demande de subvention d'Etat pour aménagement abords du Temple
- ☒ Adhésion des communes de Chalonvillars et Courmont à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (CCPH)

09 février 2007 :

- ☒ Création de trottoirs Grande rue : demande subventions au Conseil Général et au titre des amendes de police
- ☒ Vente de terrain communal
- ☒ CCPH : Rapport annuel de la CLECT 2006
- ☒ Transfert de la compétence « gaz » au SIED 70 (Syndicat Intercommunal d'Electricité)
- ☒ SIED : extension du périmètre syndical
- ☒ ONF : programme de travaux en forêts 2007
- ☒ Indemnisation assurance suite surtension sur réseau EDF communal
- ☒ Attribution d'une indemnité de fonction

29 mars 2007 :

- ☒ Compte de Gestion + Compte Administratif 2006
- ☒ Affectation des résultats 2006
- ☒ Vote des taux des 3 taxes foncières pour 2007
- ☒ Vote du budget primitif 2007
- ☒ CCPH : adhésion de la commune de Chavanne
- ☒ ONF : modification de l'assiette des coupes en forêt 2007
- ☒ Dissolution de l'association « Lizaine et Chérimont »
- ☒ Liquidation donation « Maughière »

21 mai 2007 :

- ☒ Création et vote d'un budget « lotissement »
- ☒ Prix du stère d'affouage
- ☒ Vote des subventions 2007
- ☒ Exonération de la taxe locale d'équipement à l'OPAC
- ☒ Création d'une commission d'attribution de terrains
- ☒ Location de logements communaux

29 juin 2007 :

- ☒ Attribution de terrains communaux
- ☒ Liaison bus Etobon/Héricourt
- ☒ Prix de vente du stère de bois de chauffage
- ☒ Demande de renouvellement de convention ATESAT (assistance DDE)
- ☒ Location logement communal
- ☒ Achat terrain pour place retournement rue des Combes
- ☒ Participation au déficit de la ligne de bus Etobon/Héricourt

7 septembre 2007 :

- ☒ Location logement communal
- ☒ ONF : programme de travaux en forêt en attente
- ☒ Construction de logements OPAC : taxe de raccordement assainissement
- ☒ ONF : devis pour cubage des bois façonnés
- ☒ Solde indemnisation assurance suite effraction de décembre 2005
- ☒ Rachat de la licence IV

25 octobre 2007 :

- ☒ Choix du Maître d'œuvre pour les bordures de trottoirs
- ☒ Indemnité assurance pour achat d'extincteurs
- ☒ Assiette et destination des coupes en forêt pour 2008
- ☒ Rapport du service d'assainissement 2006
- ☒ Convention avec la DDE pour les autorisations d'urbanisme



Entreprise Générale du Bâtiment

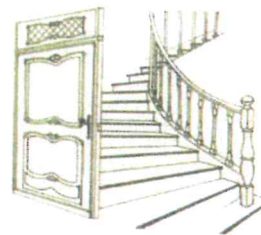
Tél. 03 84 27 34 58

14, rue de la Revenue 70400 CHENEBIER

Menuiserie Hervé BRESSIN

*Fabrication artisanale
personnalisée et sur mesures*

*Fenêtres bois - PVC - Portes - Volets
Escaliers - Parquets*



Artisan menuisier de père en fils depuis 1946

2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER - Tél. 84 27 30 25 - Fax 84 25 95 75

CHAUFFAGE FIOUL GAZ

TOUS METAUX

Technicien de maintenance



Installation Dépannage Entretien

12 rue d'ETOBON
70400 CHENEBIER

☎ 03 84 27 39 87



**CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE
MENUISERIE
CONSTRUCTION BOIS**

• 31 G Avenue Jean Jaurès (Siège social)
70400 HERICOURT et

• Z.A. de la Goutte d'Avin (Bureau et Atelier)
90200 AUXELLE-BAS

Tél./Fax : 03 84 27 13 39

Tél. 03 84 29 57 36



GARAGE ALBERSAMMER
2 GRANDE RUE
70 400 CHENEBIER
TEL-03-84-23-94-16.



MÉCANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES



MOULINS DE FRAHIER-CHATEBIER
70400 FRAHIER

Tél. 84.27.33.28 - Fax 84.23.90.81

Électronique sécurité protection

A votre service depuis 1982

-anti-intrusion -contrôle d'accès
-incendie -vidéosurveillance
-télésurveillance, téléassistance.

2 rue de Sochaux
25400 EXINCOURT
Tél : 0820.821.383 Fax : 03.81.71.07.94
Mail : espro@wanadoo.fr



22, rue de Belfort 70400 FRAHIER Tél : 03 84 23 96

Le club de l'âge d'or

Bien vieillir et convivialité, c'est la devise des Aînés Ruraux de la Haute Saône !

Créé en 1991 le Club de l'âge d'or de Chenebier a réduit ses activités (excursions, repas dansant annuel) par manque d'adhérents actifs.

Bon anniversaire « Guitte » !



En 2007 une seule sortie friture en octobre pour les plus valides, une journée à Port-sur-Saône au rassemblement des musiques folkloriques des pays du monde et repas.

Le Club vieillit et c'est dommage !

Les anciens aiment se retrouver pour des jeux, des goûters d'anniversaire, un vendredi sur deux, de 14 heures à 17h30.

Adhésion possible à tout moment (dès 50 ans) cotisation annuelle 12 €.

La Présidente serait heureuse de laisser sa place pour un rajeunissement des cadres.

La Présidente,

Jacqueline JARDON

Pépinières CAILLODS



21 grande rue
70400 BUSSUREL
tel: 03.84.46.04.96
fax:03.84.46.39.58

Marbrerie Bersier

MONUMENTS - CAVEAUX
ARTICLES FUNERAIRES
FLEURS

HERICOURT - 03 84 46 46 92

Après 19H
03 81 35 71 25



N°1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE



26 avenue Gérard
68290 MASEVAUX

Estimation
Transaction
Location

MAISON - VILLA - APPARTEMENT - TERRAIN - ETANG

Votre conseiller en immobilier à CHENEBIER

Damien SALVADOR Tél : 06.77.75.09.15



COUVERTURE
ZINGUERIE

NETTOYAGE ET PEINTURE DE TOITURES

Matthieu MONNERET

Rue de la Revenue
70400 CHENEBIER

06 70 34 46 87
03 84 22 36 81



16^{ème} Fête de la Fleur

Dimanche 29 avril 2007



La réussite de cette importante manifestation dans notre village se perpétue.

Francis ABRY, le Président du Comité des Fêtes, remercie chaleureusement tous les bénévoles qui, fidèles à leur poste, sont les acteurs de la réussite.

Cette année, le Comité a aménagé l'entrée du village et l'entourage du totem pour mettre en valeur le fleurissement. Il participe également aux illuminations de Noël.

En 2008, la fête de la fleur aura lieu le dimanche 4 mai.



CHENEBIER ANIMATION

Notre association vous propose de participer à différentes activités tout au long de l'année scolaire :

TAÏ-CHI CHUAN

Le lundi de 18h30 à 19h30
Isabelle PARIS

☎ 03 84 23 99 91

GYMNASTIQUE ADULTES

Le mercredi de 20h30 à 21h30
Abdos fessiers, step, stretching ...

Jacqueline MULLER ☎ 03 84 27 30 49

TENNIS DE TABLE

Le mardi de 20h30 à 21h30 pour les adultes
Initiation pour les enfants de 18h30 à 19h30
Thierry CROISSANT ☎ 03 84 57 04 46

RANDONNEES PEDESTRES

Tous les mardis avec les Amis du Temps Libre
de Frahier

Henri CROISSANT ☎ 03 84 27 30 05



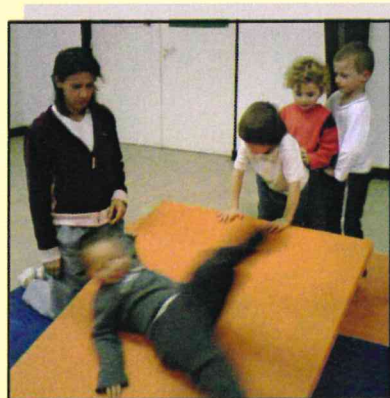
DISCINE

Participation financière de l'association pour les
enfants inscrits en cours de natation
Nathalie SOMMIER-FINOT ☎ 03 84 23 92 83

GYMNASTIQUE ENFANT

Le mercredi :
de 17h00 à 18h00 pour les 4-6 ans

Isabelle PARIS ☎ 03 84 23 99 91
Nathalie SOMMIER-FINOT ☎ 03 84 23 92 83



CHENEBIER ANIMATION



INFORMATIQUE

Séances uniquement pour les débutants
Le jeudi tous les 15 jours de 20h30 à 22h00
Jean-Marie LANCE ☎ 06 21 44 92 95
Frédéric BOILLOT ☎ 03 84 27 38 24



BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres pour tous
Lundi : 16h30 – 17h30
Samedi : 11h30 – 12h30
Danièle CROISSANT ☎ 03 84 27 30 05



CINE CLUB

Le vendredi tous les 15 jours à 20h30
Programmes disponibles en Mairie
Jean-Lou MULLER ☎ 03 84 27 30 49
Vincent FLORIN ☎ 03 84 23 98 98
Bruno HOLUBKO ☎ 03 84 27 33 66
Bruno SOMMIER ☎ 03 84 23 92 83

COUTURE

Le jeudi à partir de 14h00
Raymonde PIERRE ☎ 03 84 27 30 02

Notre association organise également les manifestations suivantes :

LOTO : Samedi 8 mars 2008

RANDONNEE VTT : Dimanche 18 mai 2008

FETE DE LA MUSIQUE : Samedi 21 juin 2008

SOIREE SPECTACLE : Samedi 11 octobre 2008

SEANCE DE CINEMA OFFERTE AUX ENFANTS DE L'ECOLE avant les vacances de Noël



ENTENTE SPORTIVE HAUTE LIZAINE

312 licenciés en 2007-2008

Chagey - Luze - Chenebier - Frahier - Echavanne - Etobon -
Echenans - Brevilliers - Mandrevillars - Couthenans -
Coisevaux - Tavey - Trémoins - Vyans-le-Val.

L'ES Haute Lizaine poursuit son développement.

Voici quelques chiffres pour 2007/2008 :

82 dirigeants non rétribués.
150 heures hebdomadaires d'encadrement des équipes.
12 éducateurs diplômés.
14 Communes, 5 terrains, 16 EQUIPES.
312 adhérents dont 170 mineurs.

L'ES Haute Lizaine a vécu une remarquable saison 2006/2007 avec à la clé une double montée pour les deux équipes seniors. L'équipe première accède à la promotion de première division et la réserve monte en deuxième division. Les satisfactions chez les jeunes furent également nombreuses puisque les 18 ans, les 15 ans, les 13 ans et les benjamins évoluent désormais au plus haut niveau départemental.

Nous avons créé cette année une troisième équipe de poussins et une troisième équipe de benjamins tant les arrivées à l'école de foot fu-

rent nombreuses.

Nous avons enregistré l'arrivée, dans l'entente, de 3 nouvelles communes : Tavey, Coisevaux et Trémoins. Cette dernière possédant un terrain de foot, nous avons remis en place des matches afin d'économiser les autres terrains et de développer le football sur Trémoins.

Mais à l'époque où de nombreuses associations se plaignent du manque de bénévoles, la plus grande fierté du club, ce sont ses **82 DIRIGEANTS** qui œuvrent chaque semaine et qui contribuent à la bonne marche de l'ES Haute Lizaine.

C'est un véritable plaisir de savoir que l'on peut compter sur eux à tout moment.

J'invite tous ceux qui souhaitent nous aider ou jouer à nous contacter (Tél : 06-87-29-81-65 mail à hautelizaine.foot@orange.fr) ou à consulter notre site Internet : www.eshl.fr.st

Eric STEIB



Les seniors A en course actuellement pour l'accession en première division de district.

Repas paroissial catholique

Cette année, c'est à Frahier, le 18 février que s'est tenu le repas paroissial.

C'est toujours avec plaisir que se sont retrouvés les personnes du secteur pastoral de Champagny pour le traditionnel repas des paroisses de Chenebier et Frahier.

L'après midi fut animé par Gilles Grosjean et son camarade guitariste accompagnés de la petite Carole Lachat à l'accordéon.

De nombreux gagnants à la loterie sont repartis les bras chargés de cadeaux, les autres avec le souvenir d'un bon moment passé ensemble.

L'équipe organisatrice remercie toutes et tous pour l'aide ainsi apportée à la vie de notre communauté.

Rendez-vous est pris pour le 6 avril 2008 dans la salle polyvalente de Chenebier.



Nous serons heureux de vous y accueillir.

Une joyeuse tablée

**Ambu.**
de la LIZAINE
40 rue de Belfort - FRAHIER
Tél-Fax: 03.84.27.37.81

F&SI Formation & Solutions Informatiques @

L'informatique est un métier ... le nôtre.

Vente et Assemblage de matériel
Assistance Technique et Maintenance
Gestion de Parcs et Réseaux Informatiques
Formation aux Outils de l'Informatique
Partenaire Orange Internet

13, Avenue Léon Jouhaux
70 400 HERICOURT

www.f-si.com

Tél. : 03 84 56 87 79
Fax : 03 84 46 12 75
Email : info@f-si.com

« LES P'TITS PIEDS »

Pôle périscolaire et extrascolaire de Chenebier/Etobon
03.84.27.39.50

ACTIVITES DES MERCREDIS ...

Le mercredi est une journée bien particulière pour « les p'titis pieds » ...

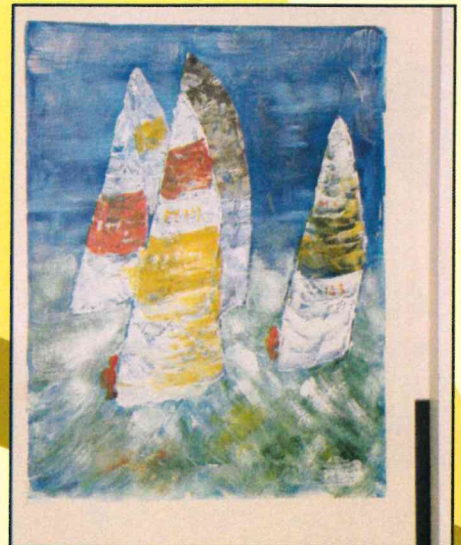
- Une sortie par mois est organisée par la Communauté de Commune. (piscine, St Nicolas ..) ;
- Dessin : un mercredi par mois avec « Stani » ;
- Musique (djembé) avec Farid ;
- Poterie avec l'intervention d'Alexandra ;
- Artistes peintres : Christelle et Jean-Jacques (déco des portes du périscolaire) ;
- Anniversaires (les mercredis après midi) : 25 € pour 10 enfants invités - goûter, jeux et une surprise etc ...
- Contes par Claude (vacances de la Toussaint - repas de Noël ...).

Lors de la sortie à la St Nicolas d'Héricourt, « les p'titis pieds » ont participé à la décoration du sapin de la ville, aux maquillages de Noël puis au visionnage du Pôle Express suivi d'un goûter.

Repas de Noël, le 20 décembre 2007, suivi d'un conte et d'un grand goûter.

L'équipe d'animation remercie vivement tous les intervenants : Alexandra, Christelle, Claude, Jean-Jacques, Stani ...

Joyeux Noël à tous !





4, Av. du Général Brosset • 70290 CHAMPAGNEY
Tél. 03 84 23 13 24 • Fax 03 84 24 23 33
www.lepreserroux.com • lepreserroux@wanadoo.fr

S.T.P.I.

*Aménagement
votre espace de vie*

RONCHAMP - ☎ 03 84 63 53 73

PROPRIETE, LIMITES, BORNAGE ET PETITES REGLES DE BON VOISINAGE

De la forêt sauvage à la forêt gérée...

Dès l'antiquité on a cherché à occuper l'espace de façon optimale, en défrichant certaines zones destinés à la construction et d'autres aux besoins alimentaires privatifs. D'autres secteurs enfin sont utilisés pour la pratique des usages collectifs : cueillette, ramassage de bois de feu... Certains lieux sont plus généreux, plus accueillants, plus productifs, que d'autres : ces constats ont conduit à des conflits pour dominer certaines contrées. Puis la notion de pouvoir a conduit les plus puissants à se disputer l'ensemble des sols pour enfin parvenir à se les partager et à en répartir des portions au profit de leurs plus fidèles serviteurs.

Par ailleurs, la pratique de la cueillette s'est éteinte dès lors que l'on a cherché, pour des besoins d'une industrie naissante, à rationaliser l'exploitation forestière ; il a alors fallu imaginer des méthodes de découpage foncier des forêts qui apparaissaient jusque là hostiles et sauvages et des règlements (droit forestier) pour en arbitrer les usages et en assurer la gestion.

Les successions puis l'émancipation du peuple, notamment à la révolution, ont conduit à la répartition des propriétés actuelles, extraordinairement morcelées mais très hétérogène en surface. Des quelques ares attribués aux enfants des familles nombreuses et pauvres jusqu'aux immenses patrimoines réservés par l'Etat (forêts domaniales), constitués par certains riches industriels ou donnés aux communes, la base de toute activité forestière est la notion foncière.

Représenter les propriétés et matérialiser leurs limites

Dès que les moyens d'écrire et de dessiner se sont vulgarisés on a cherché à représenter les contours des terrains. Avec l'apparition du papier, on tente de réaliser les plans du pourtour des surfaces défrichées et exploitées.

Les progrès scientifiques ont permis de mesurer les longueurs (système métrique), puis les angles (goniètres), puis boussoles et théodolites.

Parallèlement ont été écrites sur papier des descriptions détaillées de la nature des limites : les « procès-verbaux de délimitation »

Cependant il a fallu pas mal de balbutiements pour fixer sur le terrain des solutions pratiques et efficaces permettant de parvenir à des délimitations fiables et durables dans le temps, ainsi que des règles de voisinage acceptables par tous.

Le repérage apparemment le plus évident s'appuie sur des éléments géographiques très caractéristiques : crêtes rocheuses, falaises, fonds de vallons, cours d'eau, lisières, voies de communication...

Dans la majorité des terres, ces repères sont toutefois insuffisants, trop distants ou inexistant : il a donc fallu envisager des solutions complémentaires.

L'un des plus anciens moyens envisagé fut sans doute d'utiliser les arbres : des tiges caractéristiques, d'essences généralement spécifiques dans une même région, sont choisies aux angles principaux des terrains, souvent en limite des zones défrichées. Certains ont été portés sur les plans les plus anciens connus (vers fin XVIème siècle – début XVIIème). Ces arbres-repères sont appelés pieds-corniers : au regard d'une vie humaine, la longévité séculaire des arbres semblait garante de la pérennité des périmètres.

Mais rapidement les hommes vont se rendre compte du manque de fiabilité et de la mouvance dans le temps de plusieurs de ces signes de limite. En effet, si l'emplacement d'une falaise évolue peu, il n'en est pas de même des ruisseaux, des chemins, ou des lisières ; l'usure d'un chemin et la croissance des arbres en lisière tendent à le faire dévier ; l'érosion des berges des ruisseaux provoque des affaissements et crée des méandres dans un laps de temps bien plus court qu'une vie d'homme ; la mort d'un arbre ainsi que la simple évolution de ses dimensions ne permettent pas de maintenir durablement des limites stables.

Par conséquent on a été contraint de rechercher des méthodes plus performantes

Borne encastrée dans un arbre abattu



Perfectionner les signes de limite...

L'imagination humaine a développé d'autres systèmes permettant d'utiliser au mieux la nature des terrains ou les matériaux disponibles sur place : empilements linéaires de pierre (murgers) dans les régions caillouteuses, fossés continus ou discontinus (saut-de-loups) sur les terrains limoneux ou argileux... suivant la fortune du propriétaire et la valeur donnée à son fond, des méthodes onéreuses et sophistiquées peuvent être mises en œuvre, tels que murs d'enceinte par exemple.

Mais en forêt, la simplicité s'impose en général : le système le plus couramment utilisé, c'est le bornage. Pratique et efficace, il permet en outre de donner diverses informations aux usagers : certaines bornes très sophistiquées portent des indications caractérisant les propriétaires et la chronologie de leur pose ou les des parcelles qu'elles délimitent. Ces pratiques sont déjà anciennes et dans la région nous sommes particulièrement concernés avec notamment les anciennes propriétés des ducs de Wurtemberg.

Les implanter au mieux...

L'implantation de ces marques de limites doit être le moins équivoque possible, afin de permettre de régler le plus clairement possible les éventuels litiges.

En ce qui concerne les ouvrages linéaires, ils sont en principe propriété du fond même sur lequel ils sont érigés.

C'est généralement le cas pour les murgers, parfois complétés par la pose de bornes à leur pied.

Pour les fossés le principe est un peu plus complexe : si la terre déblayée a été rejetée d'un seul côté, la totalité du fossé appartient en exclusivité au propriétaire du terrain qui porte le rejet. Dans ce cas une sur-lageur d'environ 20 cm (appelée semelle, ou franc-bord) est même réservée pour prévenir de l'érosion du fossé. (figure 1)

Mais si la terre est répartie des 2 côtés du fossé, alors c'est le fond du fossé qui sépare les 2 propriétés.

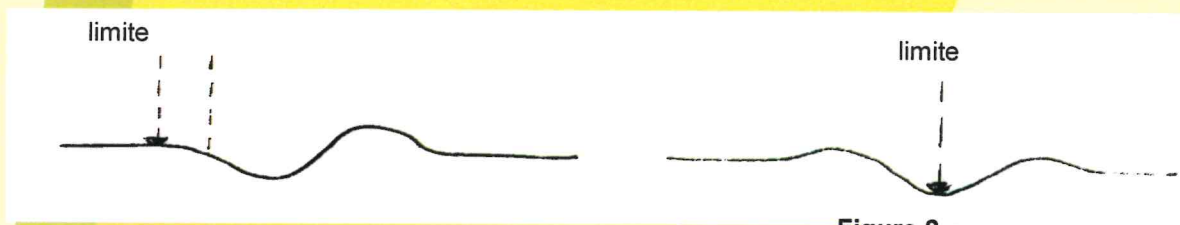


Figure 1

Figure 2

(figure 2)

Pour l'anecdote, évoquons les murs d'enceinte des grands domaines forestiers tels que Chambord, ou plus près de nous, Bonnal.

Ce sont des ouvrages plus lourds qui demandent un entretien périodique.

Deux cas sont prévus pour permettre de réaliser ces travaux à leur périphérie :

- soit une « servitude de tour d'échelle » qui permet de dresser une échelle à partir du fond voisin sans contrepartie,
- soit le mur est en retrait de la limite de quelques mètres afin que le propriétaire puisse réaliser ses réparations sans passer sur autrui (échelage). Mais il est alors bien difficile de faire comprendre au voisin que cette bande ne lui appartient pas.

Pour ce qui est des bornes, elles sont implantées sur la séparative même. Les plus évoluées sont gravées à leur sommet de lignes indiquant la direction et les angles de la limite.



...et établir des règles de bon voisinage

Par conséquent, il est apparu nécessaire de légiférer pour anticiper ou arbitrer les contestations potentielles au niveau de la gestion de la végétation. Le code civil régit ces pratiques, sauf si des usages locaux constants et reconnus existent. Ces règlements peuvent avoir force de contrainte pour les propriétaires négligents.

Ainsi en principe, les arbres dépassant 2 m de hauteur doivent être plantés à plus de 2 m de la limite entre 2 héritages, et les autres plantations (haies basses) à plus de 50 cm. L'arrachage des tiges plantés à une distance moindre ou leur taille peut être exigée dès lors que les 2 m sont atteints, avec certaines réserves cependant (prescription trentenaire, « usages » contraires...).

Ces pratiques ne sont pas toujours réalistes en forêt où certaines parcelles sont parfois étroites de moins de 10 m. Certaines essences atteignent des dimensions parfois respectables et de valeur importante. Si une portion du tronc de l'arbre, si mince soit-elle, est démontrée franchir la limite entre 2 propriétés, alors l'arbre est réputé mitoyen et le produit en revient par moitié à chaque propriétaire (art 670 du Code civil). Voilà un argument qui devrait en inciter plus d'un à vérifier ses périmètres...

D'autre part l'article 673 permet au propriétaire d'un terrain sur lequel avancent les branches et les racines des arbres du voisin de contraindre ce voisin à l'élagage de ces arbres.

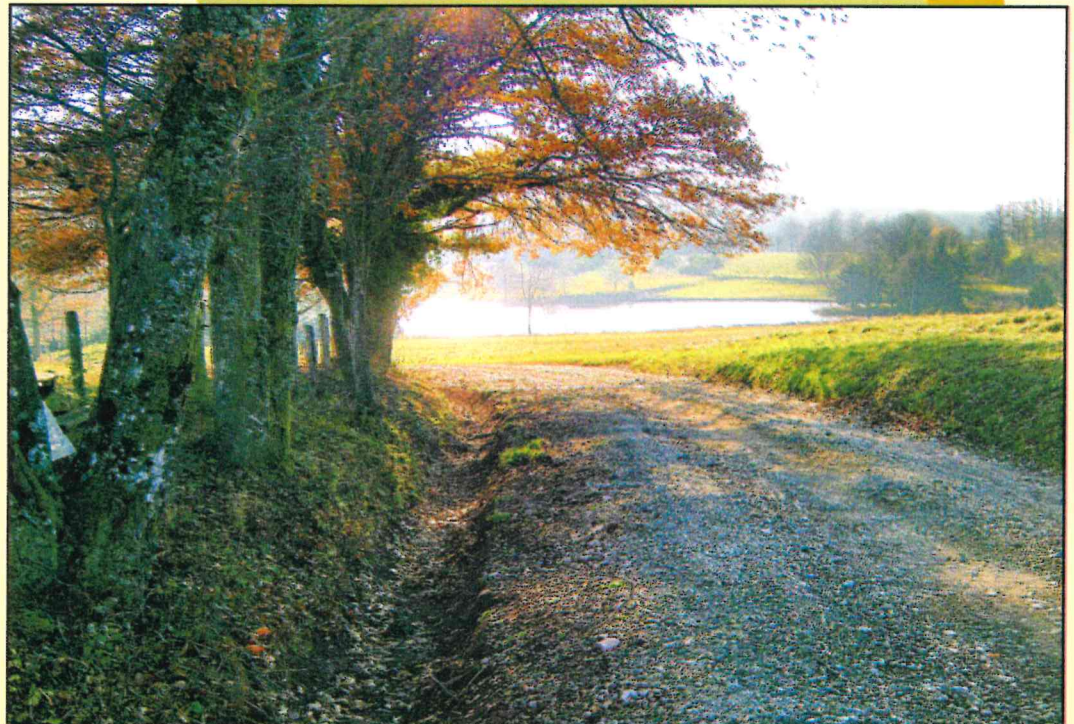
Il permet également audit propriétaire de couper par lui-même les racines, ronces et broussailles qui poussent sur son héritage.

Je clôturerai ici ce petit aperçu de la gestion du foncier et des limites. D'autres textes complètent ces dispositions. Mon propos n'abordera pas, par exemple, les servitudes de sécurité liées aux infrastructures collectives : le bon sens s'y applique. Les articles 653 à 670 du Code civil traitant de la mitoyenneté restent également consultables au besoin.

Toutefois, à l'heure du satellite et du GPS où l'on a l'impression de maîtriser le foncier comme jamais, le travail de terrain assidu reste irremplaçable pour de bonnes relations entre voisins...

Bernard Binétruy, 18/11/07

A gauche du chemin, un joli fossé... de drainage



Les SAPEURS POMPIERS

Vie du corps et interventions

Cette année 2007 a été rythmée par des interventions variées :

AVP 4

Nid d'insectes 9

Assistance à personnes 5

Feu de cheminée 2

Autres 6

Je voudrais remercier ici tous les sapeurs-pompiers du Centre, qui répondent présent aux divers appels qui nous sont faits, souligner la rapidité d'intervention et la complémentarité avec le CIP d'Héricourt pour être toujours au service de la population.

Mais le fait marquant de cette année 2007 a été le départ en retraite de 4 Sapeurs-pompiers de notre Centre.

La cérémonie qui a eu lieu le 17 novembre à la salle communale a permis de rendre un hommage mérité à ces 4 collègues admis à faire valoir leurs droits à la retraite à l'issue d'une carrière exemplaire bien remplie dans le Corps des Sapeurs-Pompiers volontaires de Chenebier.

Ce sont :

Le C/Chef Serge BOURQUIN entré au CPI en 1971, élevé au grade de Sergent « honoraire »

Le C/Chef Francis GOUX entré au CPI en 1975, élevé au grade de Sergent « honoraire »

Le C/Chef François DEVILLERS entré au CPI en 1987, élevé au grade de Sergent « honoraire »

Le Sapeur 1^{er} Classe Christian ROY entré au CPI en 1971, élevé au grade de Caporal « honoraire »

Tous les 4 ont participé activement aux évolutions qui ont permis la modernisation du CPI de Chenebier, notamment par l'achat de véhicules, de matériel et l'aménagement de la salle d'instruction.

En plus de leur bénévolat au service de leurs concitoyens, leur participation à la vie de l'amicale a été soulignée.

Je voudrais leur exprimer à nouveau toute ma reconnaissance pour leur dévouement et leur disponibilité durant toute la durée de leur engagement et leur souhaiter une retraite paisible et heureuse.

Mais la vie continue ... le Centre a encore et toujours besoin de nouvelles recrues.

Et c'est l'occasion pour moi de lancer un appel et de rappeler que je suis à la disposition des bonnes volontés pour tout renseignement ou engagement.

Le Chef de Centre

Robert NOWINSKI



Section JUDO de Chenebier

Chers parents,

Votre enfant est inscrit dans un club de judo affilié à la fédération française de judo, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

Le judo est une activité éducative, ludique et conviviale, il contribue au bon développement physique et moral de votre enfant.

Ses règles de « savoir être » et de « bonne conduite » l'aident à créer autour de lui un climat de confiance. Il va découvrir la relation avec les autres en toute liberté.

En développant sa concentration, sa motricité et son équilibre, votre enfant va prendre rapidement conscience de toutes ses possibilités.

Sa progression se fera, en collaboration avec ses professeurs, grâce à votre écoute et à votre soutien.

Il est important de l'encourager dans ses efforts.

Notre section compte 23 judokas de 4 à 40 ans qui s'entraînent* dans la salle polyvalente de Chenebier.

Afin de progresser plus rapidement, vous pourrez vous entraîner à Champagney le mardi, le mercredi, le vendredi ou le samedi pour le même tarif.

Le judo est une grande famille où chacun trouve sa place.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Bruno MARIOTTO au 03 84 23 95 10 et Isaac POZUELO au 03 84 23 98 26.s

*Jour et heure d'entraînement : pour tous, le mercredi de 18h15 à 19h45, sauf pendant les vacances scolaires.

AU JUDO, ON S'INSCRIT TOUTE L'ANNEE !

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année à la salle des fêtes de Chenebier aux heures d'entraînement.

Des « graines » qui seront bien dans leur tête et dans leur corps !



Repas de la paroisse protestante

Dimanche 1er juillet 2007 s'est tenu, dans la salle polyvalente, le repas organisé par la paroisse protestante.

Près de 80 convives se sont ainsi retrouvés dans la joie et la bonne humeur pour déguster la traditionnelle saucisse et autres desserts savoureux.

Le bénéfice de cette journée est reversé à la paroisse du « Mont Vaudois » dont fait partie Chenebier avec 11 autres clochers des environs d'Héricourt.

L'équipe organisatrice remercie toutes et tous pour l'aide apportée à la vie de la communauté protestante de notre village.



AGENDA 2008

Horaires d'ouverture de la Mairie :

MARDI	8 H 30 - 11 H 30 / 13 H 30 - 16 H 30
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI	8 H 30 - 11 H 30
Permanence de M. le Maire :	
MERCREDI	18 h - 20 h

Tél/Fax : 03.84.27.30.54

Service des Eaux :

Le service est assuré par le Syndicat des Eaux de Champagney.
Pour tous renseignements s'adresser à :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE
70290 CHAMPAGNEY
Tél : 03.84.23.17.92



SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER ET ENVIRONS

Comme les années précédentes nous avons commémoré les différentes dates de notre histoire pour ne pas oublier ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté.

Egalement pour transmettre ce « Devoir de Mémoire et de Paix » aux jeunes générations.

Hélas, au fil des années, les effectifs se réduisent et ceux qui restent sont de moins en moins valides. Aussi, nous avons été amenés à prendre la décision de nous rattacher à une section plus importante et assez rapprochée : Champagny.

Lors de l'arrêt de notre trésorerie, nous avons décidé d'utiliser une importante partie des fonds à la réfection du Monument aux Morts de notre commune ; travaux lancés par le Conseil Municipal et réalisés pour le 11 novembre 2007.

23.- Monument de CHENEBIER rappelant les combats des 13, 16 et 17 Janvier 1871 sur la Lizaine.



J.-B. Schmitt et fils, imp.-édit.

15 Novembre 2007



CALENDRIER DES FETES 2008

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
05 janvier	Voeux du Maire	Municipalité 03.84.27.30.54
23 février	Repas dansant ACCA Association de chasse	M. GOUX Pierre 03.84.23.99.52
08 mars	Loto Chenebier Animation	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
30 mars	Repas dansant du foot E.S.H.L	M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
06 avril	Repas paroissial	M. DEVILLERS François 03.84.23.91.27
04 mai	Fête de la Fleur et du Jardin Comité des Fêtes	M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
18 mai	Randonnée VTT Chenebier Animation	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
21 juin	Fête de la musique Chenebier Animation	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
29 juin	Vide Grenier Comité des Fêtes et Ecoles	Mme BERNARD 03.84.23.93.63 M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
13/14 juillet	Tournoi de Football Club de Foot E.S.H.L.	M. ABRY Francis 03.84.27.37.62
11 octobre	Spectacle Chenebier Animation	M. DETOUX Robert 03.84.23.99.44
25 octobre	Soirée Cancoillotte Amicale Sapeurs-Pompiers	M. ROY Hubert 03.84.27.30.84
07 ^e décembre	Repas de la Sainte-Barbe Sapeurs Pompiers	M. ROY Hubert 03.84.27.30.84
14 décembre	Repas du CCAS	Municipalité 03.84.27.30.54



edm
Expertises - Diagnostics et Mesures

Catherine BOLMONT
Responsable commercial

Plomb
Amiante
Etat parasitaire
Etats des lieux
Loi Carrez
Mise en copropriété
Audit des règlements de copropriété
Diagnostic technique (Lois SRU)
Radon (Agrément DGSNR)
Risques naturels et technologiques
Diagnostic performance énergétique
Diagnostic gaz
Diagnostic électrique

1A rue du Chanois - 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 23 65 - Fax 03 84 46 30 53 - Portable 06 11 11 88 60
E-mail : bolmont.franchise@wanadoo.fr - bolmont@expertises-edm.fr
Site Internet : www.expertises-edm.fr



Histoire
de Violettes

Dom et Gaël Fleuristes

26, rue de Belfort
70400 FRAHIER
03 84 27 45 38



**La municipalité de Chenebier
vous présente ses meilleurs
vœux pour l'année 2008 !**

